

Commune
de Mériel

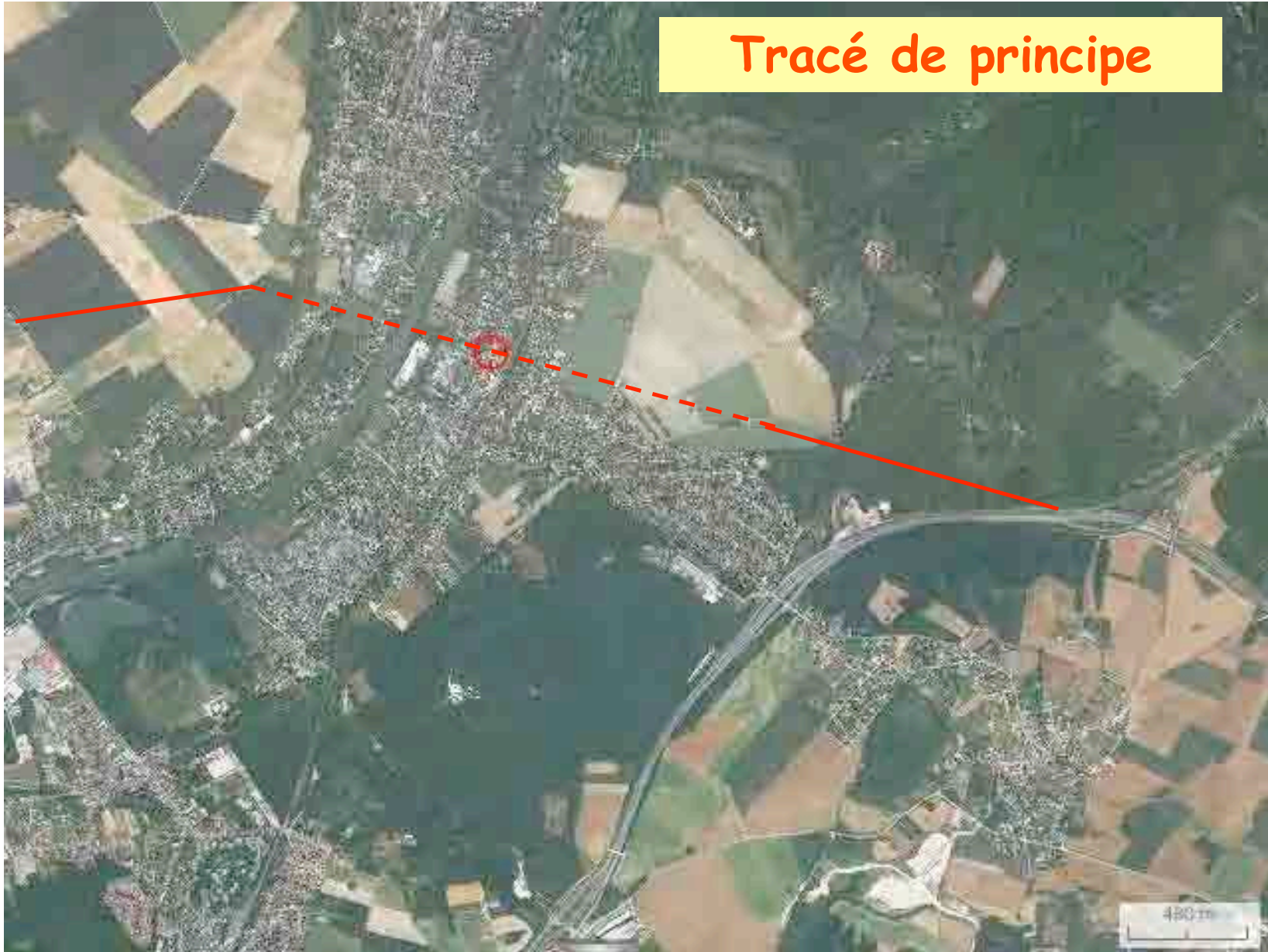
Prolongement de la Francilienne Tracé du Nord-Ouest

16 mai 2006

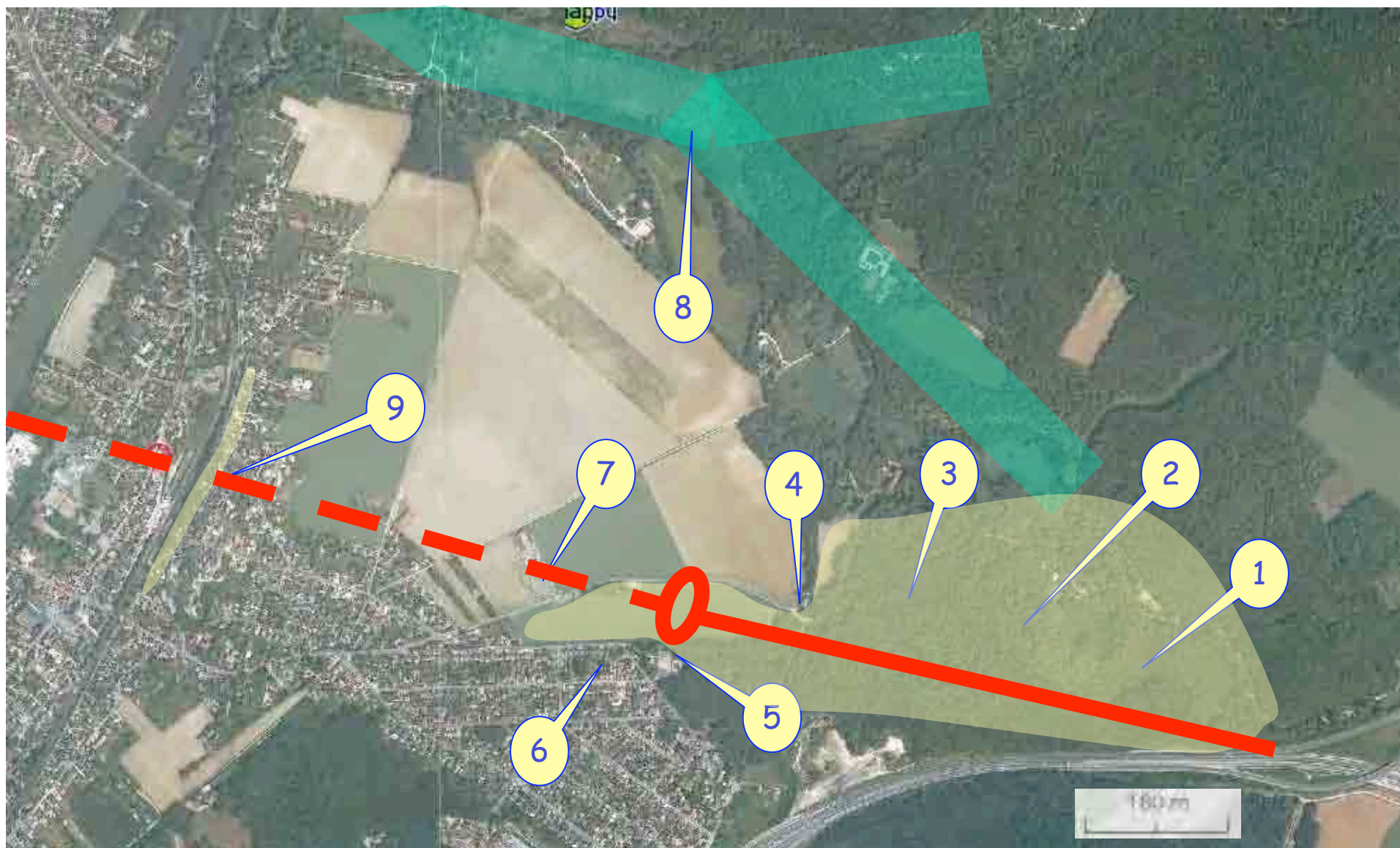
Environnement & impacts

Copyright : Photo aérienne extraite des pages jaunes & Mappy

Tracé de principe



Environnement du tracé



1 - Champignonnières désaffectées



2- Champignonnière toujours en activité

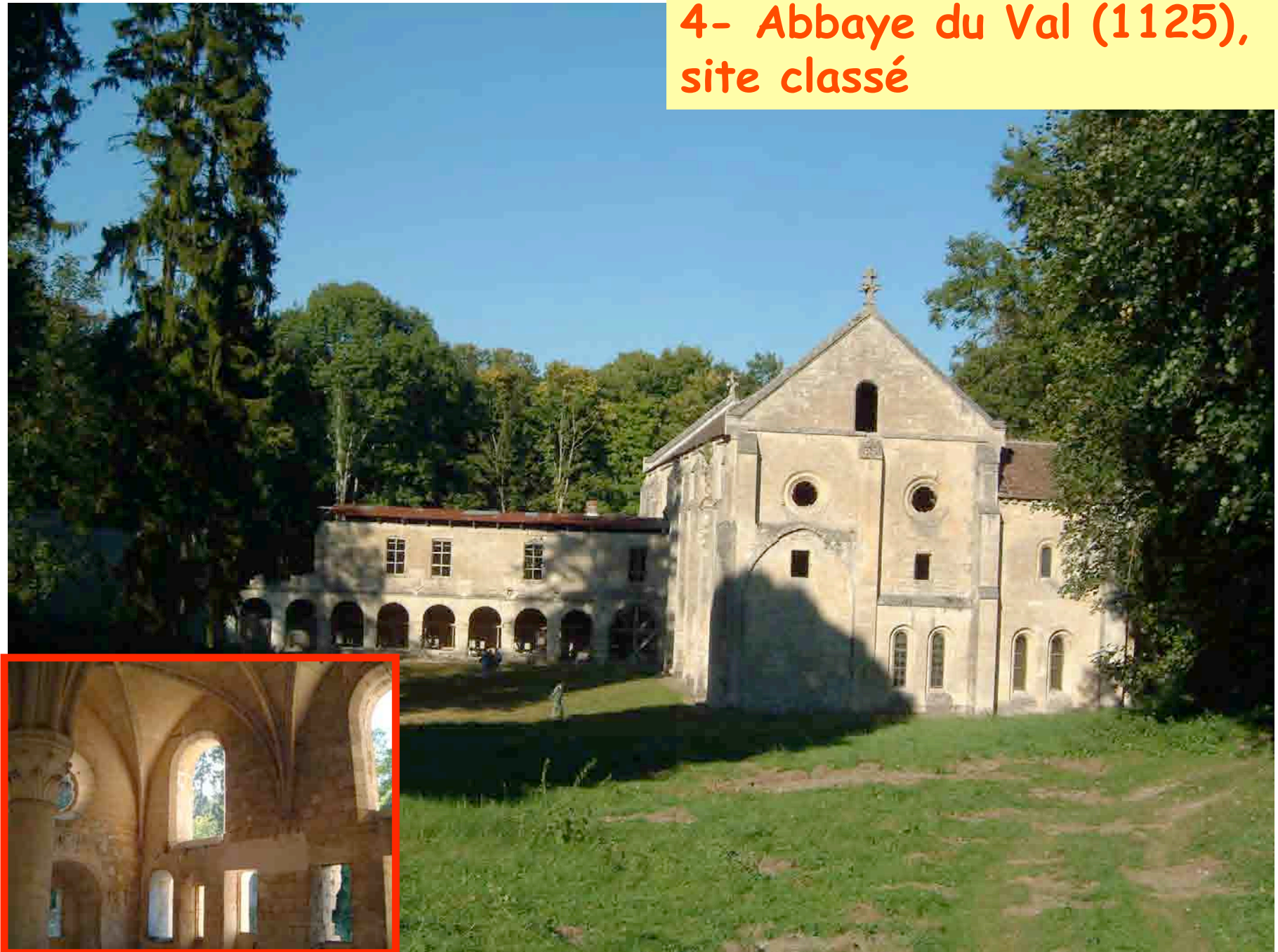


3- Cabanons



01/05/2008

4- Abbaye du Val (1125),
site classé



5- Centre Aéré de St Denis

ICI passage du A104



6- Quartier du Bois du Val

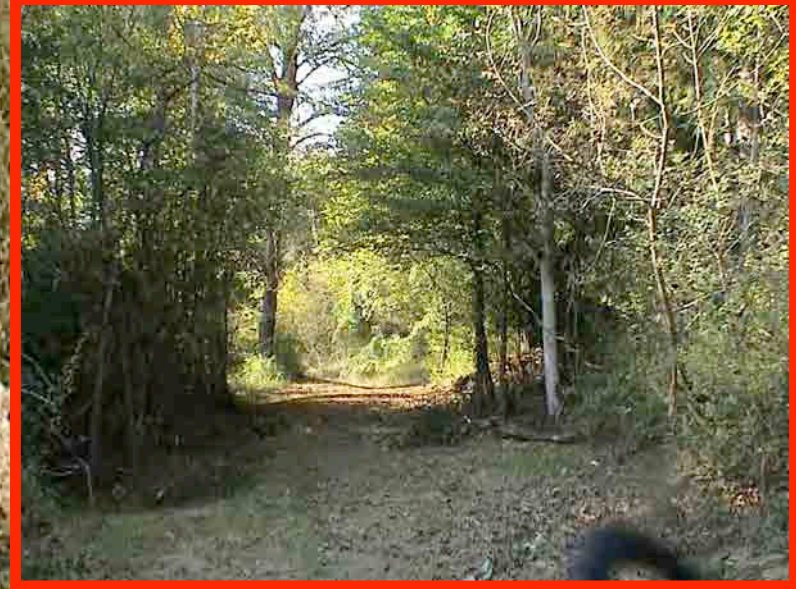
Ici entrée du tunnel

**7- Cimetière et plaine
de l'Abbaye du Val**



Ici entrée du tunnel

**8- Marais de Stors,
site sensible, réserve
naturelle pour la faune
et la flore**



9- Problèmes des sous-sol



Quelques commentaires reçus sur www.ville-de-meriel.fr

- Pourquoi faire un tracé uniquement pour adresser moins de 20% de la circulation et pour un tel prix ?
- Le tracé « violet » devra être complétement à terme par un autre tracé pour les 80 % de la circulation qui concerne les Valdoisiens : double budget.
- Mériel va subir une calamité écologique
 - Ou par le tracé RN184 converti en A104 s'il n'est pas aménagé,
 - Ou par les 2 tracés : A104 « violet » & RN184 s'il n'est pas aménagé.
- Ce projet de A104 doit être complétement par la résolution des autres problèmes : prolongement A16, Croix verte, lien entre Orgeval et le triangle de Roquencourt, rocade de Cergy ...
- Que sont devenues nos pétitions pour l'aménagement de la RN184 actuelle ? Déjà la situation actuelle est critique, quid de 2020 ?

Saint Denis

DIRECTION DE L'ENFANCE
"Loisirs"
GL/NM

Mairie
de Saint-Denis

Boîte postale 209
93205 Saint-Denis
cedex
TELEPHONE :
01 49 33 00 00
TELECOPIER :
01 49 33 09 09
SITE INTERNET :
www.ville-saint-denis.fr

Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement
à Monsieur le Maire.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir participer à la réunion publique du **16 mai 2006**, cependant nous tenons à vous assurer de notre soutien pour les actions futures que vous pourriez envisager.

N'hésitez pas à diffuser notre position largement à l'égard de ceux pour qui vous le jugerez utile.

Monsieur Le Maire et cher collègue,

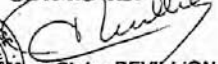

Nous vous remercions tout d'abord de nous avoir transmis les informations relatives à cette nouvelle hypothèse de tracé de la Francilienne qui comme vous nous l'indiquez, passe à quelques pas des limites de notre propriété située sur votre commune.

A l'évidence la réalisation d'une telle infrastructure à proximité immédiate de notre propriété générerait de multiples nuisances incompatibles avec l'accueil des enfants dionysiens dans le cadre des activités du mercredi et vacances scolaires des Centres de Loisirs ; remettant en cause l'intérêt même de notre structure.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir participer à la réunion publique du **16 mai 2006**, cependant nous tenons à vous assurer de notre soutien pour les actions futures que vous pourriez envisager.

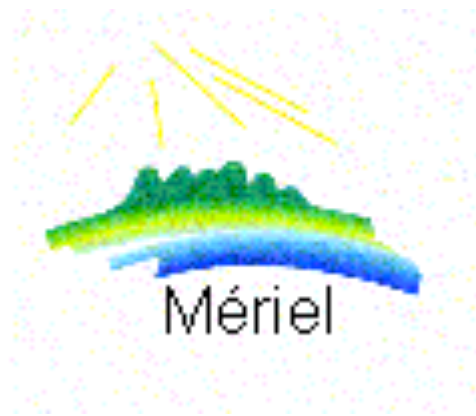
N'hésitez pas à diffuser notre position largement à l'égard de ceux pour qui vous le jugerez utile.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'expression de nos sincères salutations.



Mme Claire REVILLION
Maire Adjointe
Déléguée à l'Enfance



M. Didier PAILLARD
Maire, Conseiller Général



Commune de Mériel

FIN

Copyright : Photo aérienne extraite des pages jaunes & Mappy